

ASSOCIATION LA RUE CREATIVE
Virginie FORMICA
5, rue Saint DOMINIQUE
63000 Clermont-Ferrand
Tél : 09.81.04.60.81
Email : laruecreativeclermont@gmail.com

OBJET : Appui à la gestion administrative et financière de l'association sur son dossier FEDER

TYPE DE MARCHÉ : Services

MODE : Procédure adaptée

LIEU D'EXECUTION : Clermont-Ferrand et son agglomération

DATE DE DEBUT DE LA CONSULTATION : le 1^{er} avril 2019

DATE LIMITE DE LA RECEPTION DES CANDIDATURES : le mardi 16 avril 12h

DUREE DU CONTRAT : jusqu'à la réalisation finale du dossier (fin 2020 maximum)

Accord-cadre avec un seul opérateur.

DESCRIPTION

L'association LA RUE CREATIVE a été lauréate de l'appel à projet « Tiers lieux pour l'innovation » programme opérationnel FEDER FSE Rhône-Alpes & Auvergne 2014-2020. Son objectif est de réinventer les usages urbains. A ce sujet, elle souhaite créer un tiers-lieux à l'échelle d'un quartier « le quartier des Minimes à Clermont-Ferrand ». L'idée est de mettre en place une dynamique de territoire par et pour ses usagers. Ils deviennent donc acteurs des animations. Habitants, commerçants et autres usagers sont donc invités à se rencontrer, échanger et mettre en place des actions pour transformer le paysage du quartier. Ceci par diverses actions : réunions, chantiers de design participatif, expérimentations urbaines et événementielles, occupation des locaux vacants, etc. Pour cela, LA RUE CREATIVE gère et accompagne différentes actions avec l'aide de prestataires et partenaires.

Afin de gérer ce projet de manière optimale, notamment sur sa partie administrative et financière, LA RUE CREATIVE souhaite se faire épauler par un spécialiste des montages financiers FEDER. Ce soutien se compose de deux phases :

PHASE 1 : Reprise de l'activité budgétaire et administrative dès la création de l'association puis montage du dossier en fonction des exigences FEDER

- Aide et accompagnement au montage du dossier FEDER + soutien physique au moment du dépôt
- Aide au dépôt e-synergie
- Reprise de l'activité 2018 pour correspondre aux exigences FEDER

PHASE 2 : Accompagnement administratif et financier dès obtention des Fonds jusqu'au bilan final du dossier

Si, et seulement si, LA RUE CREATIVE est définitivement éligible :

LA RUE CRÉATIVE est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).



L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

- Accompagnement à la gestion administrative et financière du budget global par un suivi régulier et la mise en place de formation, la mise à disposition d'outils, ceci de l'obtention de la validation des Fonds FEDER au bilan final
- Demande et dépôt d'un avenant
- Aide au montage du dossier France active
- Accompagnement aux RDV FEDER

Le marché sera attribué à un seul prestataire. Un accord-cadre sera réalisé et signé par les parties.

FORME : Prestation divisée en lots : oui, deux lots pouvant être scindés. L'obtention du marché ne signifie pas la réalisation obligatoire de la phase 2 notamment. Cette dernière sera obtenue, si et seulement si, LA UE CREATIVE est éligible lors du dépôt final du dossier au FEDER.

QUANTITE : Dépend de la réalisation du dossier - jusqu'à fin 2020 environ

RECONDUCTION : NON

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

CAUTIONNEMENT : Aucune clause de garantie financière prévue

FINANCEMENT : Prestation réglée par des prix unitaires. A la fin de la phase 1 et à la fin de la phase 2.

FORME JURIDIQUE : Aucune forme de groupement imposée à l'attribution de l'accord-cadre.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Justifier d'expériences de gestion administrative et financières de fonds FEDER, nomination d'une personne pour traiter ce dossier.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

LA RUE CREATIVE

Virginie FORMICA

5, rue Saint DOMINIQUE

63000 CLERMONT-FERRAND

Tel : 09.81.04.60.81

Email : laruecreativeclermont@gmail.com

OFFRES : Remise des offres le 16 avril à 12h00 au plus tard. Langue française obligatoire. Unité monétaire utilisée : euros. Validité des offres : 120 jours minimum à compter de la date de limite de réception des offres.

DEPOT : courrier postale, électronique ou en main propre contre signature

LA RUE CRÉATIVE est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).



L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes